HISTOIRE-GÉO · 3E / COURS

La France et l'Union européenne dans le monde

Astrolab Cours · astrolabcours.fr

01 Ce que tu vas comprendre

La France est un pays fondateur de l'Union européenne. Son territoire est lié à celui de ses voisins par les routes, les échanges, les règles communes. Dans ce chapitre, tu vas comprendre comment l'UE agit sur le territoire français, quelle place la France occupe dans l'Union, et comment elle rayonne dans le monde.

01 L'idée : la maison dans un quartier

La France est comme une **maison dans un quartier** : elle a ses propres règles à l'intérieur, mais elle partage avec ses voisins des rues, des réseaux, un règlement de copropriété. Ce qui se décide dans le quartier change la vie dans la maison.

01 La France dans l'UE

- Pays **fondateur** : signataire du traité de Rome (1957).
- Deuxième économie et deuxième population de l'UE, après l'Allemagne (environ 68 millions d'habitants).
- Le **Parlement européen** siège à **Strasbourg**.
- La France utilise l'**euro** et fait partie de l'**espace Schengen**.
- Ses territoires ultramarins comme la Guadeloupe ou La Réunion sont des **régions ultrapériphériques** de l'UE.

01 L'UE transforme le territoire français

- **Les régions frontalières** : chaque jour, des centaines de milliers de Français vont travailler dans un pays voisin : au **Luxembourg**, en **Suisse** (Genève), en Allemagne. On parle de **travailleurs frontaliers**. Des espaces transfrontaliers se forment, comme l'**Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai** avec la Belgique.
- **Les transports** : le **tunnel sous la Manche** (1994) relie la France au Royaume-Uni ; des LGV relient Paris à Bruxelles, Londres, Francfort. L'UE finance des **corridors** de transport européens.
- **Les aides** : la **Politique agricole commune (PAC)** verse chaque année environ 9 milliards d'euros aux agriculteurs français. Les **fonds régionaux** financent des routes, des lignes de tramway, des formations.

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/histoire/3e/france-et-union-europeenne/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits

La France, puissance mondiale

La France rayonne au-delà de l'Europe :

- **Diplomatie** : membre permanent du **Conseil de sécurité de l'ONU**, avec droit de veto ; l'un des plus grands réseaux d'ambassades au monde.
- **Puissance militaire** : elle possède l'arme nucléaire et intervient à l'étranger.
- **Présence sur tous les océans** grâce aux outre-mer : la France a la **deuxième zone économique exclusive (ZEE)** au monde, environ 11 millions de km², ce qui lui donne des droits sur les ressources de la mer.
- **Langue et culture** : environ 320 millions de francophones dans le monde ; l'**Organisation internationale de la francophonie** réunit des dizaines d'États.
- **Économie et tourisme** : grandes entreprises mondiales (luxe, aéronautique, énergie), premier pays touristique du monde.

Définition. La **zone économique exclusive (ZEE)** est l'espace maritime, jusqu'à 200 milles marins (environ 370 km) des côtes, où un État a des droits exclusifs sur les ressources (pêche, pétrole, minerais). Elle a été définie par la **convention de Montego Bay** (1982) sur le droit de la mer.

Les limites

La France pèse moins qu'avant face aux États-Unis ou à la Chine. Son influence passe de plus en plus par l'UE. Son modèle et ses interventions sont parfois critiqués, notamment en Afrique.

Document : la ZEE française

> *Une carte du monde montre en couleur les espaces maritimes français : autour de la métropole, mais surtout dans le Pacifique (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie), dans l'océan Indien (La Réunion, Mayotte, terres australes) et dans l'Atlantique (Antilles, Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon).*

Ce que montre ce document : grâce à ses territoires ultramarins, la France est présente sur **tous les océans**. Plus de 95 % de sa ZEE se trouve en outre-mer. C'est un atout pour la pêche, les ressources futures, la recherche scientifique et l'influence stratégique.

Les pièges

- La France n'est pas « dirigée par Bruxelles » : les décisions européennes sont prises avec les gouvernements et les députés élus.
- La ZEE n'est pas la mer territoriale (12 milles) : dans la ZEE, les navires étrangers peuvent circuler librement.
- La deuxième ZEE du monde vient presque entièrement des outre-mer.

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/histoire/3e/france-et-union-europeenne/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits